

sont développés, c'est pourquoi le sieur Gauzzeville, après une exacte recherche et une profonde étude de toutes les méthodes théoriques et pratiques sur l'art d'enseigner la musique, a cru devoir s'en former une particulière pour enseigner cet Art classiquement par une conduite régulière de principes sûrs. Il se flatte qu'en moins d'un an, la jeunesse qu'il aura l'honneur d'enseigner, sera capable de déchiffrer toute sorte de musique vocale et instrumentale, ensorte qu'elle soit en état de se fixer ou au genre de voix qui lui serait naturel, ou à la pratique de l'instrument qui pourrait la flatter : et afin de ne point interrompre les autres études ou exercices que l'on aurait entrepris, le sieur Gauzzeville ne tiendra sa classe que les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures précises. *Sa demeure est rue Puits-Gaillot, proche la Nouvelle-Comédie.* — Mercredi 26 janvier 1757.

M^{me} Marchand, maîtresse de musique, résidant en cette ville depuis environ six mois, donne avis au public que la méthode courte et aisée dont elle se sert, met ses écoliers bientôt en état de chanter leur partie avec goût et propreté et dans toute l'exactitude de la belle prononciation. *Elle loge place des Jacobins chez M. Saignes, Maître Ecrivain à Lyon.* — Mercredi 16 février 1757.

Instruments de musique.

Le sieur Mériotte, Luttier de Paris, demeurant à Lyon, au bout du Pont, près le Change, donne avis qu'il a reçu bon nombre d'excellentes cordes de Naples tant pour violon que violoncelle, mandoline et autres instruments : il lui est